

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle des armées et de la gendarmerie au service des Français et du maintien de la paix, à Paris le 9 janvier 2006.

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Défense,
Monsieur le Ministre des anciens combattants,
Mon Général,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie, mon Général, des vœux que vous m'avez adressés, et auxquels, une fois de plus, j'ai été très sensible. A mon tour, je vous demande de transmettre à l'ensemble du personnel civil et militaire des armées et de la gendarmerie, les vœux très chaleureux que je forme pour eux-mêmes et pour leurs familles, en ce début d'année 2006.

En premier lieu, permettez-moi de rendre hommage, après vous, à ceux qui ont donné leur vie ou ceux-ci ont été blessés dans l'accomplissement de leur devoir au service de notre pays. En cette période de fêtes, j'ai également une pensée particulière pour les 12 000 femmes et hommes qui, en ce moment même, sont engagés en opérations extérieures, veillent à la sécurité de leurs concitoyens ou mettent en oeuvre, dans la plus grande discrétion et efficacité, notre force de dissuasion.

En 2005, encore -et vous l'avez souligné- la contribution des armées au maintien de la paix, à l'aide aux populations sinistrées, à la sécurité de notre territoire national aura été une contribution particulièrement importante.

Vos conditions d'engagement sont toujours complexes, souvent délicates et parfois dangereuses, mais les armées et la gendarmerie ont su, à chaque fois, remplir leur mission avec discernement, détermination, efficacité. Nous avons, en 2005, exercé de nombreux commandements, vous les avez évoqués, dans un cadre multinational : la FIAS en Afghanistan, la KFOR au Kosovo, la Task Force 150 en mer d'Arabie, et la NRF /Air au Pakistan. Tous ces commandements ont fait l'objet -je peux en porter témoignage- d'une appréciation très positive de la part de tous nos alliés, et je le souligne.

Vous avez également participé avec beaucoup de générosité à des opérations humanitaires et porté secours aux victimes de catastrophes naturelles. Ce fut le cas en Asie du sud-est après le terrible tsunami qui a dévasté cette région. Ce fut aussi le cas au Pakistan, lors du récent séisme. Je tiens, en particulier, à saluer le rôle déterminant que jouent le service de santé des armées et les personnels de la sécurité civile dans ce type de mission délicate.

Enfin, je félicite la Gendarmerie nationale pour la façon dont elle s'est comportée pour faire face aux violences urbaines de l'automne dernier. Sa réactivité et son sang-froid, qui doivent être soulignés, ont été exemplaires.

Mais, vous le savez, dans le domaine opérationnel, rien n'est jamais définitivement acquis. Une faute grave, c'est vrai, commise en République de Côte d'Ivoire, et vous l'avez rappelé tout à l'heure, vous a durement rappelé que rien n'est tout à fait acquis. Cet acte condamnable a été rendu public à l'initiative de votre hiérarchie. C'est un acte qui ne saurait en rien ternir la réputation des armées françaises. Il doit néanmoins vous inciter à réfléchir toujours davantage, et je sais que vous le faites. au sens profond du métier des armes.

je sais que vous le faites, et sans perdre de vue nos amis.

Le colloque international sur l'éthique militaire, organisé récemment à Saint-Cyr, témoigne du sérieux avec lequel ce sujet est abordé dans vos écoles de formation. Cette éthique doit vous guider tout au long de votre carrière.

Les Françaises et les Français attendent de vous, vous qui portez les armes de la Nation, la plus grande exemplarité. Ils attendent un comportement irréprochable fait de droiture, d'honnêteté et de respect d'autrui, comme vous le prescrit d'ailleurs le "code du soldat".

Le métier militaire s'accompagne d'exigences qui vont au-delà de celles qui sont communément acceptées dans notre société. Elles ont été clairement réaffirmées dans votre nouveau statut.

Elles s'appuient sur des valeurs auxquelles vous êtes très attachés : l'esprit de sacrifice, la disponibilité, la discipline, la neutralité, la loyauté.

Préservez-les précieusement. Transmettez-les par l'exemple aux jeunes générations, car elles sont, en réalité, le gage de votre crédibilité, de votre efficacité et de notre sécurité.

L'année 2005 aura aussi permis de poursuivre la modernisation des armées pour laquelle je me suis engagé.

En octobre, le Corps de Réaction Rapide France a été inauguré à Lille. Désormais, nous disposons d'un état-major qui pourra être utilisé aussi bien dans un cadre national, dans celui de l'Union européenne ou de l'OTAN. Cette composante terrestre de notre participation à la NRF vient compléter les deux autres composantes, navale et aérienne, déjà opérationnelles. Elle donne à la France les moyens de tenir ses engagements.

Parallèlement, le renouvellement de vos matériels se poursuit. L'année 2005 a vu l'entrée dans le cycle opérationnel d'un nouveau sous-marin nucléaire, le Vigilant, qui vient renforcer notre dissuasion, garantie ultime de notre sécurité. Simultanément, le premier de nos bâtiments de projection et de commandement a commencé ses essais à la mer. L'armée de l'air a reçu ses premiers Rafale. Le programme des frégates multi-missions est désormais engagé. Enfin, le lancement depuis le site de Kourou, le 13 octobre dernier, du satellite de télécommunications militaires SYRACUSE marque une nouvelle étape dans l'accroissement des capacités stratégiques de notre pays.

Toutes ces avancées sont importantes. Elles doivent permettre aux armées de se préparer sereinement aux défis de la paix et de la sécurité de demain.

Dans un monde en mouvement, à la recherche de nouveaux équilibres, les conditions d'exercice de notre souveraineté, la perception de notre sécurité et l'évaluation de nos intérêts stratégiques évoluent. De même, la gestion quasi planétaire des secours à apporter aux victimes de catastrophes humanitaires vous impose de plus en plus souvent des modes d'action spécifiques. C'est un fait, le champ d'application de vos interventions s'élargit chaque année.

C'est dans cet esprit que j'avais, l'an dernier, demandé à la Ministre de la Défense de procéder aux nécessaires évolutions de l'organisation de votre ministère. Après la réforme de la DGA dont j'attends des effets significatifs dans la maîtrise des coûts de nos programmes d'équipement, l'année 2005 a vu la réforme des attributions des chefs d'état-major. Je sais que cette réforme est désormais bien engagée et je vous demande maintenant de la conduire résolument, et sans réserve, jusqu'à son terme.

Il convient en particulier de s'assurer qu'elle produira bien tous les avantages escomptés en termes de clarification des responsabilités, de pouvoir d'arbitrage et d'optimisation de l'emploi des ressources.

Je vous demande de ne pas perdre de vue ses objectifs. Ils ne doivent pas être compromis par d'autres réformes actuellement en cours, notamment dans le domaine budgétaire.

En février 96, j'ai décidé la professionnalisation des Armées. Depuis maintenant dix ans, comme je vous l'ai demandé, vous n'avez cessé de vous adapter et de vous moderniser. Vous l'avez fait en préservant les qualités essentielles qui font du métier militaire un métier si particulier. Vous l'avez fait aussi en remplissant avec brio et enthousiasme toutes les missions qui vous ont été confiées sur les différents théâtres d'opération où vous avez été engagés.

L'effort que les Français consentent pour leur défense et pour leur sécurité est un effort adapté à la situation qui est aujourd'hui celle de notre pays. Il est également adapté aux menaces

auxquelles il doit faire face.

Le remettre en cause serait, non seulement, irresponsable pour la défense de nos intérêts fondamentaux, mais également serait affaiblir la voix de la France sur la scène internationale, et donc sa capacité à défendre ses valeurs et ses intérêts. Pour autant, il ne vous épargne pas, je le sais, un certain nombre de difficultés pour atteindre les objectifs que nous poursuivons.

Je sais pouvoir, mon Général, compter sur vous pour répondre à l'exigence de rigueur financière qui s'impose.

En ce début d'année, je vous demande, enfin mon Général, d'exprimer ma reconnaissance à l'ensemble du personnel placé sous votre autorité pour son dévouement quotidien au service de la Nation et de nos valeurs, au service du rayonnement international de notre pays. Que le personnel sous vos ordres soit également assuré de ma confiance, de mon estime, de ma reconnaissance et de mon amitié.

Je vous remercie.